



Licenciement économique réaffectation de mon poste

Par **kaprice**, le **13/02/2012** à **15:33**

Bonjour,
Bonjour,
Mon employeur engage une procédure de licenciement économique, nous sommes 7 dans ce même cas.
En ce qui concerne mon poste c'est un poste que j'ai créé il y a quasi 1 an. J'ai donc mis en place les processus seuls et ceux-ci avaient été approuvés par ma direction. Aujourd'hui mon poste se retrouve supprimé car ils estiment que mon poste est "du luxe" pour l'entreprise. J'apprends aujourd'hui que mon poste va être réaffecté à deux autres personnes.
Quels sont mes droits dans ce cas? Sachant que j'ai travaillé d'arrache-pied pour créer ce poste, peut-on réaffecter ce poste à une autre personne?
Merci d'avance.

Par **pat76**, le **14/02/2012** à **17:04**

Bonjour
Votre employeur ne peut pas vous licencier économiquement pour suppression de votre poste si il le maintient et y affecte une autre personne.
Vous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?
Vous avez avisé l'inspection du travail de la situation?